

Querelles autour d'un lavoir

Berd'huis comme tant d'autres villages avait encore au début du siècle un lavoir. Celui-ci a aujourd'hui disparu. Les habitants s'étaient cependant battus pour pouvoir y accéder.

En 1886, une lettre arrive à la préfecture de l'Orne. Elle est signée par Charles Mauger, cultivateur à Berd'huis. Il s'y plaint du maire et des habitants... le sujet de la discorde n'est autre que le fameux lavoir...

" Clémence Marguerite Gaulard, ma femme est propriétaire d'un lavoir (...) et de deux autres petites parcelles. (...)

Ces temps derniers une partie de la population s'est ameutée contre moi lorsque j'ai émis la prétention de voir fréquenter le lavoir que par les personnes autorisées à le faire.

En présence de 50 à 60 habitants de la commune réunis pour protester contre ma prétention de faire valoir mes droits de propriétaire, M. le Maire a déclaré qu'il donnait l'ordre (à tout le monde) d'aller laver au lavoir.

Il en résulte que malgré moi tout le bourg de Berd'huis va laver au lavoir.

Je crois qu'en cette circonstance M. le Maire a outrepassé ses pouvoirs et qu'il serait bien de lui rappeler que le devoir d'un magistrat est de faire respecter le grand principe de la propriété, au lieu de le fouler au pied comme il l'a fait dans un but de popularité. "

La réponse de la mairie ne se fait pas attendre et n'en est pas moins virulente... Le maire souligne lors d'une réunion du conseil municipal que les époux Mauger ont commis " une erreur grave d'autant plus incompréhensible de leur part qu'ils savent très bien que depuis un temps immémorial, tous les habitants, sans distinction ont toujours joui du lavoir réclamé par les demandeurs ; que ce lavoir quand il en

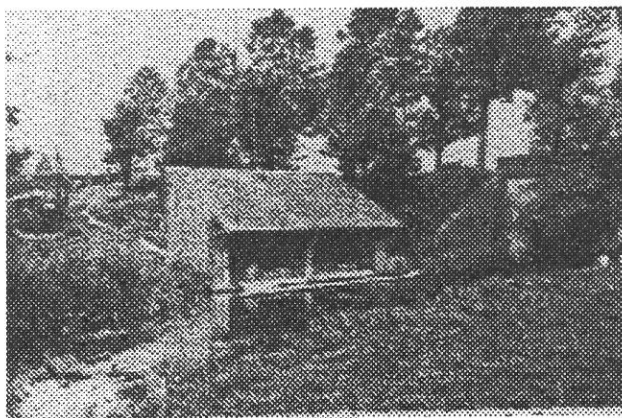
a eu besoin a été remplacé et entretenu par des souscriptions faites entre les habitants du bourg et des fermes voisines (...) "

Le 23 août 1886, la mairie propose au couple l'achat du terrain ou au besoin l'expropriation. Une enquête est réalisée et cinquante-six habitants apposent leurs signatures au bas d'une pétition pour le maintien du lavoir actuel indispensable et l'acquisition du terrain.

Le 26 août 1887, la vente est réalisée. Les trois parcelles de terre qui mènent au lavoir sont achetées pour 99 F.

Pétitions, manifestations... la vie à Berd'huis n'était pas toujours très calme.

L'histoire du petit lavoir n'est pas terminée. Un autre maire va influencer sur son existence...



Le 15 octobre 1893, M. Pillais, maire, " informe le conseil qu'il a fait établir un lavoir (N.D.L.R. : les habitants réclament depuis longtemps un lavoir sur les terrains qui appartiennent à la commune) dans les conditions les plus favorables : c'est un lavoir à pont mobile et couvert en tuiles.

Voulant donner aux habitants un gage de sa sympathie, il prend en charge tous les frais d'établissement et fait don de ce lavoir qui sera la propriété de la commune du jour même de son installation. "

Et voilà, comment le village de Berd'huis put enfin laver son linge sale en " voisins "...

C.FOUCAULT

Documents : A.D.O. O551 registre de délibérations du conseil municipal en mairie